

Et comme en République Démocratique du Congo(RDC), la pauvreté a atteint un niveau très élevé, Georgette Biebie, présidente honoraire des caucus des femmes congolaises, a pensé à la création d'une mutuelle d'épargne et de crédit. Mais à peine mise sur pied, celle-ci rencontre des difficultés du fait que les femmes sont incapables de rembourser les sommes empruntées.

Et pourtant, l'aventure avait bien commencé. Georgette Biebie a réussi à mettre sur pied cette mutuelle d'épargne et de crédit en collaboration avec Angèle Kimfuta Tuvangamo, épouse du pasteur de l'Eglise pentecôtiste «Assemblée de Dieu», établie dans le quartier Yolo dans la commune de Kalamu.

Elles l'ont baptisé Mutuelle d'Épargne et de Crédit d'appui au Développement de la Femme (MECADEF). Ayant travaillé dans des coopératives de masses, Angèle Kimfuta Tuvangamo avait déjà de l'expérience dans ce domaine. Les deux femmes ont mis en place cette mutuelle à Kinshasa et une autre à Kikwit dans la province de Bandundu.

Et les femmes dans le besoin ont immédiatement adhéré au projet. Pour Maman Ngonzale, mère d'une famille nombreuse et bénéficiaire d'un crédit, depuis qu'elle a été aidée, elle se sent revivre. «Avec l'argent que j'ai emprunté, j'ai acheté des poissons fumés que j'ai vendus au marché Kapela dans le quartier Yolo.

Je me suis aussi rendue à Brazzaville au Congo pour acheter des vêtements que j'ai revendus ici à Kinshasa. Avec le peu de bénéfices que j'ai obtenus, je rembourse l'argent emprunté, je fais les courses familiales, je paie mes frais de déplacements, de même que mes frais médicaux en cas de maladie».

Diyabanza elle possédait un dépôt des pains. Son souhait était d'augmenter sa capacité de livraison car d'autres femmes dépendaient d'elle. Alors elle a pris un crédit auprès de la MECADEF pour renforcer son commerce. Mais le sort s'est acharné contre elle car elle a perdu un de ses enfants. L'argent qu'elle avait mis de côté pour rembourser le microcrédit emprunté a été englouti dans l'organisation des funérailles.

Plusieurs autres femmes qui avaient contracté un microcrédit sont dans l'impossibilité de rembourser. Ce qui met Georgette Biebie et Angèle Kimfuta Tuvangamo dans une situation embarrassante. «Le comportement de ces femmes est déplorable dans la mesure où elles ont pris l'engagement de rembourser.

Elles ont besoin d'être mieux encadrées pour pouvoir gérer ces remboursements. Elles savaient pertinemment bien qu'il y avait des conditions à remplir avant de prendre un crédit. Au lieu de commercer comme prévu, elles ont utilisé ces fonds pour palier aux dépenses familiales. C'est terrible car de notre côté, nous n'avons pas de bailleurs de fonds. Cet argent provient de l'épargne des unes que nous avons prêtée aux autres. Nous voilà maintenant dans l'obligation de suspendre les activités de la mutuelle afin de chercher les moyens de rembourser l'argent d'autrui.»

Cette mutuelle d'épargne et de crédit n'avait pour objectif que de soutenir pas les femmes et les aider à épargner. Elle aurait permis la création d'emploi et de richesses.

Les Congolaises doivent prendre conscience que l'institution d'une telle structure n'était que pour leur bien. Si elles ne prennent pas conscience de leur précarité personne d'autre ne le fera à leur place, même si selon le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement, signé et ratifié par le gouvernement de la RDC, celui-ci doit mettre tout en oeuvre pour l'autonomisation des femmes. Or, dans la pratique, les femmes doivent se débrouiller par elles-mêmes

Par Lucie Ngusi Mosemvula